

# Vendredi

*L'hebdomadaire des Socialistes*

9 décembre 1994

# CONGRÈS DE LIÉVIN

---

**TEXTES  
ET DÉCISIONS**

---

18 - 19 - 20  
NOVEMBRE 1994



*Supplément au  
n° 239*

ISSN 0995-0583

**LA MOTION - LE QUART SOCIÉTAL - LES INSTANCES NATIONALES**

# SOMMAIRE

▼ p. 3

## "ÊTRE SOCIALISTE"

Motion adoptée par le congrès de Liévin

▼ p. 5

## LE QUART SOCIÉTAL

▼ p. 6

## LES INSTANCES NATIONALES

DIRECTION : Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon

■ Co-directeur de la Publication : Didier Leconte

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION :

Monique Bartholomeus (77.92)

Vanda Gervasio (78.58)

ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES :

Marie-Lou Le Bras (78.57)

Sabine Sebah (78.56)

SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) - Binh Vu Trong (78.46)

PUBLICITÉ : J.-J. Gastébois 45 56 78 09

Franck Accart 45 56 79 03 Fax : 45 56 79 40

FABRICATION : Maquette : Christine Lovinger (78.92)

Sandrine Girard (78.92)

IMPRESSION : Productions graphiques européennes

ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers

N° commission paritaire : 10.889. "Vendredi"

est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000

Ce numéro a été tiré à 120.000 exemplaires

Vendredi - 10, rue de Solferino

75333 Paris Cedex 07,

Tél. : 45 56 78 61

Fax : 45 51 47 03 Téléc : 200 174

Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56.

# Rapport d'activité (résumé)

**C**e rapport d'activité rend compte de l'action de deux secrétariats et premiers secrétaires successifs : Michel Rocard, du congrès du Bourget au conseil national du 19 juin ; Henri Emmanuelli, depuis cette date à ce jour.

Pendant les six mois qui ont suivi le congrès, le parti a beaucoup travaillé. Nous avons participé à la manifestation du 16 janvier pour la défense du service public de l'éducation et de la laïcité. Nous participons depuis à l'action de 107 organisations pour la poursuite du mouvement. Les 5 et 6 février 1994, à Paris, étaient lancées les premières Assises de la transformation sociale. Ces rencontres se sont poursuivies tout au long de l'année et se termineront les 3 et 4 décembre à Saint-Denis, autour du thème "Quelles perspectives maintenant pour la politique ?". Nous avons organisé une convention nationale sur l'emploi les 26 et 27 février à Cergy-Pontoise. Elle nous a permis de poursuivre notre réflexion sur le problème central de la société française.

Les élections cantonales du mois de mars ont été pour nous un succès car nous avons conservé 449 cantons, nous en avons perdu 106 et gagné 105. Enfin, les élections européennes du 12 juin, préparées par la convention nationale des 16 et 17 avril, n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. La liste socialiste a obtenu 14,5%. Ces élections ont été suivies du conseil national du 19 juin qui a vu la démission de Michel Rocard et l'élection d'Henri Emmanuelli, avec la mise en place d'un nouveau secrétariat national. Dès le début du mois d'août et pendant tout l'été, le parti s'est exprimé sur la douloureuse situation de l'Algérie. Dans les premiers jours du mois de septembre s'est tenue notre université d'été à La Rochelle qui a été une réussite exceptionnelle en réunissant, dans le même lieu, plusieurs manifestations telles que le conseil national de la Fédération des élus, celui du MJS, les journées parlementaires, la réunion des premiers fédéraux. Dès la fin de l'université d'été, nous avons lancé notre campagne de rentrée en direction des salariés : 400.000 affiches ont été tirées, 2 millions de tracts ont été diffusés, qui nous ont permis d'être à nouveau présents aux portes des entreprises, d'être en prise avec la réalité sociale et de reparler à ceux qui sont notre première base électorale.

Il me faut maintenant, dans le cadre de ce rapport d'activité, et au nom de la direction qui a voulu et organise ce congrès, poser les questions auxquelles nos débats, puis le Premier secrétaire, dans la conclusion de nos travaux, devront apporter des réponses claires, simples et mobilisatrices :

*Comment concilier rassemblement et retour du débat ?*

*Comment concilier culture de gouvernement et culture d'opposition ?*

*Comment aborder l'échéance présidentielle ?*

Jean Glavany

# Être socialiste

MOTION ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS DE LIÉVIN

Nous publions l'ensemble des amendements à la motion "Être socialiste", débattus dans les sections et les fédérations du parti, tels qu'ils ont été adoptés lors du congrès de Liévin. Les références des pages, colonnes et paragraphes dans lesquels viennent s'insérer ces amendements renvoient au texte tel qu'il était présenté dans le "Vendredi"-spécial congrès n°238 du 7 octobre dernier.

● **Page 6, 2e colonne, 4e paragraphe** : "La montée du chômage n'est pas due" devient "La montée du chômage n'est pas seulement due".

● **Page 7, 2e colonne, 37e ligne** : remplacer "réformette" par "réforme".

● **Page 8, chapitre Un devoir de "critique radicale"** : insérer entre les 2e et 3e paragraphes : "Ces propositions devraient être portées non seulement par notre parti, mais aussi par les partis membres de l'Internationale socialiste. Une action résolue en ce sens devra être menée au sein de l'Internationale socialiste."

● **Page 9, chapitre "Emploi"** : le paragraphe : "Les socialistes agissent pour défendre l'emploi..." devient : "Les socialistes agissent pour défendre l'emploi partout où il est menacé. Ils s'opposent à ce que licenciements et précarité de l'emploi soient érigés en régulation du marché du travail et notamment au recours au travail précaire par l'État, les administrations publiques et les collectivités territoriales (par l'intermédiaire d'associations). Ils font de la lutte contre le chômage l'objectif premier de toute politique de gauche."

● **Page 9, chapitre "Emploi", à la fin du 8e paragraphe** ajouter : "Un contrôle rigoureux de l'application des lois par un renforcement en moyens des conseils des prud'hommes est indispensable. De même une attention toute particulière doit être accordée aux plans de licenciement engagés dans les filiales des grands groupes industriels français. Bien souvent, la filiale est un moyen d'externaliser les erreurs de gestion, les mauvais choix en terme d'investissement, voire de reconquérir à peu de frais (hors le facteur humain !) une compétitivité en baisse. Nous ne devons pas accepter qu'un grand groupe fasse le choix de la rentabilité immédiate au détriment de l'emploi et de la présence française sur tel ou tel segment du marché. Pour cela, il faudra définir les modalités que pourrait revêtir l'intervention de l'État dans le cadre d'une politique industrielle prenant à la fois en compte des critères d'indépendance nationale, de parts de marché et d'emplois."

● **Page 9, chapitre "Salaires"**, le deuxième paragraphe devient : "Les socialistes proposent plus particulièrement le resserrement de l'éventail des revenus (salaires, primes, intéressements...) l'augmentation des bas salaires et du Smic..."

● **Page 9, chapitre "Salaires"**, ajouter à la fin du dernier paragraphe : "Pour cela, ils proposeront des contrats pluriannuels de codéveloppement avec les pays en voie de développement. Ceux-ci devront assurer d'une part une contrepartie à certaines délocalisations nécessaires au développement de ces pays par des débouchés à nos produits et services nationaux ; d'autre part des reconversions des personnels concernés grâce à un financement provenant en partie des ressources issues de l'exportation garantie de certains de nos produits et services."

● **Page 9, chapitre "Réduction du temps de travail"**, ajouter à la fin du premier paragraphe : "La réduction du temps de travail, qui constitue un instrument efficace de redistribution de la richesse entre capital et travail, doit participer à la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois. A cet égard, les socialistes réaffirment que le secteur public doit donner l'exemple, ce qu'il ne fait pas (Air France) ou ce qu'il fait insuffisamment (politique salariale dans la fonction publique ou dans le secteur nationalisé)."

● **Page 10, 4e paragraphe**, la phrase : "Les pouvoirs des comités d'entreprise, des délégués du personnel doivent être renforcés..." devient "Les pouvoirs des comités d'entreprise, des délégués du personnel, dans le privé et ceux des CAP et CTP dans le public ; doivent être renforcés."

● **Page 10, chapitre "Développer les emplois de service"**, après : "aides maternelles, aides ménagères, travailleuses familiales, soins à domicile, crèches..." ajouter : "création d'une AZEM par classe de maternelle".

● **Page 10, chapitre "Santé, protection sociale", 2e paragraphe**, après : "Elle doit garantir à tous un accès à des soins de qualité..." ajouter : "Seul le développement d'une

politique de réseaux sanitaires associant les CHU, les hôpitaux généraux, les cliniques privées, et la médecine de ville permettra à chacun de trouver sa place pour la mise en œuvre de projets de santé publique sur objectifs -locaux, régionaux, nationaux- évalués à partir des besoins réels recensés, indicateurs de santé, tableaux de bord, et non plus seulement en fonction de l'offre et des moyens disponibles."

● **Page 10, chapitre "Santé, protection sociale", 2e paragraphe**, après : "Les régimes de retraite doivent rester protégés de la spéculation financière et fondés sur la répartition et la solidarité entre les générations", ajouter : "Les socialistes qui réaffirment leur attachement au droit à la retraite à 60 ans, proposent de compléter cette mesure en abaissant l'âge du départ en retraite en fonction de la pénibilité du poste de travail occupé, ainsi que la possibilité de départ en retraite dès que le salarié a obtenu le nombre d'annuités nécessaires."

● **Page 10, 3e colonne, 4e paragraphe**, après : "un certain nombre de propositions doivent être avancées", ajouter : "Par exemple le contrat d'union civile."

● **Page 10, 3e colonne, dernier paragraphe, 16e ligne**, la phrase : "...leur montant devenir proportionnel aux revenus de la famille." devient "...leur montant devenir inversement proportionnel aux revenus de la famille."

● **Page 11, le 2e paragraphe** devient : "Les Contrats emploi-solidarité, forme temporaire d'activité, doivent bénéficier d'une couverture retraite. Le recours à ces contrats, dans le cadre du traitement social du chômage, doit avoir pour objectif d'insérer ou de réinsérer les intéressés dans le monde du travail grâce notamment à la formation à mi-temps prévue par la loi. Lorsque la charge de travail le justifie, ils doivent être remplacés par des créations d'emplois à plein temps."

● **Page 11, le chapitre "Sida"** précédemment page 13 vient s'insérer entre les chapitres "Santé, protection sociale" et "Exclusion".

● **Page 11, dans le nouveau chapitre "Sida",** ajouter à la fin du paragraphe "la limitation des risques" : *"Installation de distributeurs de préservatifs dans tous les lieux fréquentés par les jeunes."*

● **Page 11, chapitre "Exclusion", à la fin du premier paragraphe,** ajouter : *"Il faut appliquer l'ordonnance du 11 octobre 1945 et la loi Besson de 1991 relatives aux réquisitions des logements pour les personnes nécessiteuses, sans domicile fixe. Les dizaines de milliers de logements vides appartenant aux grandes entreprises publiques doivent impérativement être réquisitionnés pour mettre fin à cette forme inqualifiable d'exclusion. De plus, l'État doit mettre en œuvre une politique de taxation des logements inoccupés."*

● **Page 11, chapitre "Puissance publique et économie", 3e paragraphe,** ajouter entre l'avant-dernière et la dernière phrase : *"Ils exigent notamment que l'aérospatiale reste dans le secteur public."*

● **Page 12, 2e paragraphe,** après "...de distribution de l'eau ?" ajouter : *"De même, la puissance publique ne devrait-elle pas jouer un rôle plus important dans le secteur énergétique?"*

● **Page 12, le chapitre "Agriculture, monde rural",** devient **"Agriculture, monde rural, mer"**.

● **Page 12, chapitre "Agriculture, monde rural", fin du 2e paragraphe,** ajouter : *"De même, ils considèrent que le littoral qui n'a pas vocation à la mono-industrie touristique doit conserver ses activités économiques traditionnelles (pêche, cultures marines, fonction portuaire...)"*

● **Page 12, chapitre "Agriculture, monde rural", paragraphe "les socialistes proposent",** ajouter un dernier point : *"De protéger, dans une Europe en construction, nos producteurs dépendants de la mer."*

● **Page 12, chapitre "Sécurité", 3e paragraphe,** ajouter en fin de paragraphe : *"basées sur le principe républicain du droit du sol, ce qui signifie l'abrogation des lois "Pasqua" des 23 juillet, 10 et 24 août 1993."*

● **Page 13, chapitre "Toxicomanie",** insérer un nouveau premier paragraphe ainsi formulé : *"Le développement de la toxicomanie est avant tout la résultante des phénomènes d'exclusion et de marginalisation dont sont victimes des pans entiers de la population française, notamment dans les quartiers défavorisés de nos villes. Aussi les socialistes affirment-ils que le succès de*

*toute politique de prévention et de lutte contre la toxicomanie est conditionné par l'intégration de cette politique dans le cadre plus large d'une politique de la ville visant à mettre fin au développement d'une société duale."*

● **Page 13, avant dernier paragraphe,** après "un redéploiement vers le transport ferroviaire" ajouter : *"davantage d'aménagements cyclables notamment en milieu urbain... sont des pistes qu'il faut suivre."*

● **Page 14, 3e paragraphe,** ajouter en fin de paragraphe : *"Les socialistes s'engagent à promouvoir la recherche et le développement d'énergies nouvelles non polluantes afin de remplacer l'énergie atomique."*

● **Page 14, chapitre "Éducation", premier paragraphe,** après "Chaque jeune doit donc avoir les possibilités d'accéder au savoir", ajouter *"à la culture"*.

● **Page 14, chapitre "Éducation", 3e paragraphe,** après : "les formes civiles du service national" ajouter *"qui ne sont intéressantes qu'à condition qu'elles ne soient pas réalisées au détriment des emplois existants ou à créer,"*

● **Page 14, chapitre "Éducation", le 6e paragraphe** devient : *"Les socialistes doivent imaginer des formules, notamment fiscales, pour inciter les entreprises françaises à investir plus dans la formation alors qu'elles le font dix fois moins qu'en Allemagne et mettre à l'étude un vrai contrat de formation professionnelle prolongement de la formation initiale, il pourrait être annuel ou pluriannuel, en alternance entre la formation et la vie active, cofinancé par les entreprises et la puissance publique, respectant les obligations de formation et les règles sociales élémentaires."*

● **Page 14, chapitre "Éducation", 3e colonne, le 2e paragraphe,** ajouter à la fin du paragraphe : *"Dans ce cadre, les crédits de formation individuelle (CFI) seront remis en vigueur en liaison avec tous les partenaires."*

● **Page 14, insérer entre les chapitres "Éducation" et "Laïcité" un chapitre "Sport"** ainsi formulé : *"Il revient aux socialistes, qui n'acceptent pas que le sport soit sacrifié à l'économie et tout ce que cela engendre de néfaste (tricherie, violence, dopage, argent...), de réaffirmer les valeurs humanistes et formatrices du sport. Nous devons être à l'origine d'un grand débat dans le pays pour que le sport soit mieux reconnu dans la vie sociale... Pour cela, il faut aider de manière très significative à ce que l'école soit le premier lieu de diffusion de la culture sportive et augmenter sensible-*

*ment les moyens du ministère de la Jeunesse et des Sports pour faciliter l'aide aux clubs et la création d'infrastructures de proximité permettant l'exercice d'activités sportives."*

● **Page 14, chapitre "Laïcité", premier paragraphe,** ajouter à la fin du paragraphe : *"En ce sens, les socialistes demandent l'abrogation du statut scolaire en vigueur en Alsace et Moselle. Dans un premier temps ils proposent la transformation de l'obligation de l'enseignement religieux en option facultative."*

● **Page 14, entre les paragraphes "Laïcité" et "Logement",** insérer d'abord un paragraphe **"Service national"** ainsi formulé : *"Aujourd'hui, le service national est à l'origine d'innombrables inégalités entre les jeunes. Il s'agit de le faire évoluer pour qu'il devienne, enfin, un véritable outil de citoyenneté et de solidarité au service de la collectivité. La réduction de la durée du service national à 6 mois ne résoudra rien en soi. Plus le service est réduit et plus il est source de désordre dans la vie des jeunes, dans le fonctionnement de l'armée, des administrations ou des associations qui ont un rythme de vie annuelle. Nous proposons, pour notre part, de faire reposer le service national sur un libre choix pour l'appelé ou la jeune fille volontaire entre une forme civile de 12 mois ou une forme militaire revalorisée de 10 mois. La double durée qui pénalise injustement les objecteurs de conscience disparaîtrait de ce fait. Ce type de réforme permettrait :*

- Plus d'universalité et le maintien d'un contingent militaire limité d'appelé(e)s compatibles avec le choix d'une "armée de conscription".

- L'ouverture du service civil à tous les jeunes quelle que soit leur origine et pas seulement à une élite.

- Les formes de service civil recouperaient des missions d'intérêt général, non concurrentielles des emplois de service public dans les domaines de l'environnement, du social et de l'humanitaire. La priorité serait donnée au soutien au tissu associatif.

Par là même le service national rénové peut devenir un instrument de cohésion sociale, un outil de lutte contre les exclusions et les inégalités.

Puis un chapitre : **"Anciens combattants"** ainsi formulé : *"Les socialistes, considérant l'importance des sacrifices consentis par les anciens combattants d'Afrique du Nord et l'égalité de traitement dont ils doivent bénéficier par rapport aux combattants des autres conflits, proposent :*

- Le droit à la retraite anticipée à 55 ans, pour les demandeurs d'emploi en fin de droits, ainsi que pour les pensionnés à 60 % et plus ;

- Le droit à la retraite avant 60 ans en fonction du temps passé en Afrique du Nord."

● **Page 15, chapitre "Logement", 5e paragraphe**, après "De revoir les critères d'admission dans les HLM.", ajouter : "De simplifier, en l'unifiant, le système des aides à la personne." et "De faire respecter le droit au logement pour tous en faisant appliquer la loi de réquisition concernant les bureaux vides et les logements inoccupés."

● **Page 17, chapitre "L'organisation du territoire", premier paragraphe**, la dernière phrase devient : "L'exemple de l'enseignement dont les charges d'investissement et de fonctionnement matériel sont réparties entre la commune (primaire), les départements (collèges), les régions (lycées) et l'État (universités), mais dont la gestion des moyens en professeurs et la définition du contenu des programmes ou des examens restent de la seule compétence de l'État, comme facteurs essentiels de l'unité nationale et de l'intégration des personnes vivant dans notre pays, est sur ce point éclairant."

● **Page 17, chapitre "L'organisation du territoire", entre le premier et second paragraphe**, ajouter un nouveau paragraphe ainsi formulé : "Dans la vie de la cité, l'association est le lieu de la médiation sociale. Un tissu associatif fort est un facteur d'équilibre social, d'avancée dans la démocratie locale. Un véritable statut de l'élu associatif, des possibilités réelles de formation pour les responsables d'associations, la mise à disposition de moyens d'études et d'intervention sur les conditions du développement et de l'efficacité du mouvement associatif."

● **Page 18, chapitre "L'organisation du territoire", ajouter un dernier paragraphe** intitulé : "La vie associative" et ainsi formulé : "Le monde associatif a besoin d'être soutenu dans une société où se développe l'individualisme. Nous devons sérieusement penser au statut de l'élu associatif afin de redynamiser cet élément essentiel à la cohésion sociale."

**Page 19, 3e colonne, entre les 3e et 4e paragraphes**, ajouter deux nouveaux paragraphes ainsi formulés :

"Alors que des entreprises s'internationalisent de plus en plus, c'est aussi au niveau des groupes européens que doivent être organisées la représentation et la participation des salariés (comité de groupe européen, conventions collectives européennes). Au delà de l'action législative, nous devons favoriser le renforcement du syndicalisme européen."

# Le Quart sociétal

**Le congrès de Liévin a ratifié les propositions du bureau national issues de la commission<sup>(1)</sup> présidée par Daniel Percheron et du bureau national du 16 novembre, concernant les modalités de désignation de 102 membres supplémentaires du conseil national : le quart sociétal.**

**N**ous avons rassemblé, avant de décrire ses modalités précises de désignation :

- le texte extrait de la motion finale du Bourget qui fonde la création d'un quart sociétal,
- l'article 7.4 de nos nouveaux statuts adoptés au congrès du Bourget, qui définit la nouvelle composition du conseil national.

## LE TEXTE

"...Il s'agit de retrouver une véritable influence sociale, pour créer une symbiose entre la société et notre parti, d'organiser dans le cadre de conventions thématiques l'expression et la représentation des socialistes actifs dans le mouvement social. Le développement des secteurs thématiques, à côté de l'organisation territoriale du parti qui doit conserver toute sa place, est une nécessité qui s'inscrit dans le prolongement des Etats généraux. Le Parti socialiste est aujourd'hui essentiellement organisé selon un modèle pyramidal et sur une base territoriale. Les secteurs d'activités, ou thématiques, n'ont pas connu le développement qu'ils auraient pu avoir. Trop peu reconnus et écoutés, ne trouvant pas de débouchés au travail effectué, ces secteurs ont vu leur audience limitée. Et pourtant, ce type de structure peut s'avérer particulièrement utile pour permettre au parti de s'ouvrir sur la société et de redynamiser sa capacité de réflexion.

C'est en effet à travers le renforcement d'une organisation "thématique" et horizontale que le parti pourra associer tous ceux qui souhaitent réfléchir à telle ou telle question, impulser des débats, diversifier des échanges entre camarades dans un cadre autre que celui de la section. Le parti socialiste doit impérativement se saisir de tous les sujets qui traversent la société. Ses représentants devront trouver leur place dans notre conseil national. Cette part sociétale sera pour le parti le moyen de renouer avec cette richesse militante qui, sur son lieu de travail ou de vie, subit les inégalités du système et aspire à son dépassement. Elle sera une occasion de réinvestir les militants qui sont trop souvent sous-employés dans le seul cadre territorial. Au parti de définir tous les trois ans les thèmes

(entreprise, Europe, santé, éducation, immigration, etc.) qui seront les lieux où l'alternative entre libéralisme et socialisme sera mise en débat et en action..."

## LES STATUTS : (ARTICLE 7.4)

- "le conseil national est composé :
- des premiers secrétaires fédéraux ;
  - des 204 membres élus par le congrès national ;
  - des 102 membres élus, dans le respect de l'article 1.6 assurant une représentation sociale".

## LES MODALITÉS DE DÉSIGNATION

Le "quart sociétal" de 102 membres du conseil national doit retraduire l'esprit du texte adopté au congrès du Bourget : associer à la part pyramidale et géographique du conseil national, une part horizontale et thématique et légitimer ainsi nos commissions de réflexion et d'activités thématiques et nos structures politiques régionales.

Les unions régionales désigneront chacune 2 membres soit 52 au total. Les secteurs et commissions nationales du parti désigneront 42 membres. Le secrétariat national, sur proposition du Premier secrétaire, désignera 8 membres. Soit un total de 102 membres. La moitié de ces membres devra être issue du monde de la production : syndicat, mutualité, économie sociale... Ce quart sociétal sera mis en place après le conseil national du 2 décembre qui se prononcera sur la composition de nos instances nationales.

## PARTICIPATION AUX DÉBATS ET AUX VOTES DU CONSEIL NATIONAL

Les membres désignés du quart sociétal pourront participer à tous les débats et à tous les votes du conseil national **exceptés les votes sur les personnes** (désignation des instances, investitures, contentieux...).

(1) composée de Alain Claeys, Michel Debout, Didier Guillaume, Jean-Luc Mélenchon, Daniel Percheron, Daniel Vaillant,

# Les instances nationales

Les nouvelles instances nationales ont été désignées à l'issue du congrès de Liévin, du conseil national du 2 décembre ainsi que des conseils fédéraux qui ont élu leurs premiers secrétaires fédéraux.

## S<sup>ecr</sup>étariat national

■ Michèle André	Femmes, Mixité
■ Claude Bartolone	Elections
■ Jean-Pierre Bel	Fédérations
■ Pervenche Berès	Coopération, Développement
■ Frédérique Bredin	Culture
■ Alain Claeys	Trésorerie
■ Jean-Louis Cottigny	Entreprises
■ Yvette Davant	Monde coopératif
■ Michel Debout	Affaires sociales
■ Julien Dray	Etudes, Programme
■ Jean Glavany	Communication, Presse
■ Sylvie Guillaume	Problèmes de société
■ François Hollande	Affaires économiques
■ Claude Fleutiaux	Environnement, Cadre de vie
■ Gérard Fuchs	Relations internationales
■ Marie-Noëlle Lienemann	Insertion, Politique de la ville
■ Jean-Pierre Masseret	Relations extérieures
■ Jean-Luc Mélenchon	Nommé auprès du Premier secrétaire
■ Véronique Neiertz	Politique familiale
■ George Pau-Langevin	Droits de l'homme
■ Daniel Percheron	Développement du parti
■ Bernard Roman	Réformes internes
■ Ségolène Royal	Présidente du conseil national
■ Isabelle Thomas	Vie associative
■ Daniel Vaillant	Nommé auprès du Premier secrétaire
■ Henri Weber	Education, Formation

Secrétaire national adjoint auprès du Premier secrétaire :

- Didier Guillaume *Chargé de la Coordination*

## B<sup>ureau</sup> national

- Michèle André
- Jean-Marc Ayrault
- Claude Bartolone
- Philippe Bassinet
- Jean-Pierre Bel
- Pervenche Berès
- Alain Bergounioux
- François Bernardini
- Frédérique Bredin
- Jean-Christophe Cambadélis
- Alain Claeys
- Christophe Clergeau
- Jean-Louis Cottigny
- Pascale Crozon
- Michel Debout
- Geneviève Domenach-Chich
- Julien Dray
- Henri Emmanuelli
- Claude Evin
- Claude Fleutiaux
- Georges Frèche
- Gérard Fuchs
- Jean Glavany
- Sylvie Guillaume
- François Hollande
- Lionel Jospin
- André Laignel
- Alain Lavern
- Marie-Noëlle Lienemann
- René Mangin
- Jean-Pierre Masseret
- Didier Mathus
- Pierre Mauroy
- Jean-Luc Mélenchon
- Bernadette Merchez
- Louis Mermaz
- Louis Mexandeau
- Elisabeth Mitterrand
- Pierre Moscovici
- Marie-Thérèse Mutin
- Henri Nallet
- Véronique Neiertz
- Vincent Peillon
- Daniel Percheron
- Jean-Claude Perez
- Jean Poperen
- Christine Priotto
- Paul Quilès
- Bernard Roman
- Ségolène Royal
- Michèle Sabban
- Jean-Pierre Sueur
- Daniel Vaillant
- Manuel Valls
- Henri Weber

**Par ailleurs ont été désignés par le Conseil National du 2 décembre 1994 :**

*Le président du groupe des experts :*

**Michel Delebarre**

*Les délégués nationaux chargés des problèmes de la jeunesse :*

**Laurence Rossignol**

■ Renaud Lagrave ■ Christophe Rouillon

ACKERMANN Yves • AGUIRRE Annick • ALCANTARA Barthélémy • ANDRE Michèle • ANZIANI Alain • ASSANTE Vincent • AUBAN Bertrand • AUBRY Martine • AUROUX Jean • AYRAULT Jean-Marc • BACHY Jean-Paul • BACQUET Jean-Paul • BALLIGAND Jean-Pierre • BANZO Pauline • BAPT Gérard • BARBIN Claudine • BARRAS René • BARTOLONE Claude • BASSINET Philippe • BATAILLE Christian • BATTIST Umberto • BAUCHARD Lucien • BEATS Frédéric • BEAUVERI René • BEIX Roland • BEL Jean-Pierre • BEQUET Jean-Pierre • BEREGOVOY Michel • BERES Pervenche • BERGOUNIOUX Alain • BERLAND Jean-Louis • BERNARD-LUNEAU Serge • BERNARDINI François • BERTRAND Alain • BERTRAND Laurent • BICEP Hubert • BILLARDON André • BLAISE Michel • BLONDEL Gérard • BOBENRIETH-DEL Nadine • BODIN Yannick • BOILLETOT Françoise • BOUCHERON Jean-Michel • BOULARD Jean-Claude • BOULIER Jean-Pierre • BOURGUIGNON Pierre • BOURQUIN Christian • BREDIN Frédérique • BREMONT Michel • BURONI Vincent • CABIEU Daniel • CACHEUX Denise • CAMBADELIS Jean-Christophe • CARDON Didier • CARESCHE Christophe • CARLOTTI Marie-Arlette • CATHALA Laurent • CATOIRE Gilles • CAZEAU Bernard • CERVERA Albert • CHABROUX Gilbert • CHANON Georges • CHARZAT Michel • CHOUAT Didier • CLAEYS Alain • CLERGEAU Christophe • COLCOMBET François • COLLOMB Gérard • COTTIGNY Jean-Louis • CRINON Philippe • CROCE Laurent • CROUPY Guy • CROZON Pascale-Paulette • CUILLANDRE François • CUTURELLO Paul • DAHOUI Yves-Michel • DARMANGEAT Jean-Claude • DARRIULAT Philippe • DAUPHIN Mireille • DAVANT Yvette • DEBARGE Marcel • DEBOUT Michel • DELANDE Claire • DELANOE Bertrand • DELEBARRE Michel • DELFAU Gérard • DELPECH Patrick • DEMONTES Christiane • DENYS Marie-Jo • DEROSIER Bernard • DESCHAMPS Yvon • DESIR Harlem • DOMENACH-CHICH Geneviève • DORTHE Philippe • DOUYERE Raymond • DRAY Julien •

DREYFUS Tony • DU CHALARD Jean-Claude • DUFOUR Claire • DUMAS Roland • DUPILET Dominique • DUPIN Bernard • DURAND Yves • DURRIEU Josette • EMMANUELLI Henri • ESPIAU Jean-Pierre • ESTIER Claude • ETTORI Jeanne • EVIN Claude • FABIUS Laurent • FABRE-PUJOL Alain • FAGES Jean-Claude • FANELLI Florence • FAURE Olivier • FELARD Jean-Philippe • FLEURAT Dominique • FLEUTIAUX Claude • FONTANEL Alain • FORCINAL Anne-Marie • FORESTIER Jean-Michel • FORGUES Pierre • FORNI Raymond • FOURNIER Yves • FRACHON Daniel • FRANCAIX Michel • FRANCK Anne-Catherine • FRECHE Georges • FRIMAT Bernard • FRUTEAU Jean-Claude • FUCHS Gérard • GADIOUX Colette • GAIA Robert • GAILLARD Gilles • GALESNE Isabelle • GANNAZ Fernand • GASTEBOSIS Françoise • GAUTIER Charles • GENDRAULT Eva • GERALD Madeleine • GHAYET Ahmed • GILLES Jean-Patrick • GLAVANY Jean • GORCE Gaëtan • GOUREVITCH Elisabeth • GOUZES Gérard • GOYHENEIX Joël • GREZULSKA Odette • GUERARD Jean • GUERINI Jean-Noël • GUERRE Jean-Michel • GUIBERT Géraud • GUIDONI Pierre • GUIGOU Elisabeth • GUILLAUME Sylvie • GUILLAUME Didier • HAEFFNER Raymond • HAMON Benoît • HAZAN Adeline • HENRI-MARTIN Catherine • HESSEL Birgitta • HOLLANDE François • HUCHON Jean-Paul • IBORRA Monique • JAMET Marc-Antoine • JANETTI Maurice • JARNAC Jeanine • JOACHIM Philippe • JOSEPH Jean-Louis • JOSPIN Lionel • JOSSELIN Charles • JOURDAIN Bernard • JOUVENCEL Pierre • KARAMANLI Marietta • KUCHEIDA Jean-Pierre • LABARRERE André • LAIGNEL André • LAMBERT Jérôme • LANG Jack • LARA Francis • LAVAL Jean-Claude • LE DEAUT Jean-Yves • LE DRIAN Jean-Yves • LE GALIOT Catherine • Le GALL Gérard • LE GARREC Jean • LE GUEN Jean-Marie • LE NEOUANNIC Pascale • LE PENSEC Louis • LE ROUX Bruno • LE VERN Alain • LEONARD Yves • LEONETTI Antoine • LEROUX Henri • LIENEMANN Marie-Noëlle • LINDEPERG Gérard • LONCLE François • LOUISOR Georges • MADRELLE Philippe • MAHEAS Jacques • MALLOT Jean • MANGIN René • MANIER Didier • MARTIN Christian •

MASSERET Jean-Pierre • MATHUS Didier • MAUROY Pierre • MAZUIR Rachel • MELENCHON Jean-Luc • MELISSE Mariène • MELICK Jacques • MERCHEZ Bernadette • MERCHEZ Dominique • MERMAZ Louis • MERY Serge • MEXANDEAU Louis • MIGAUD Didier • MITTERRAND Elisabeth • MOINAUX Jean-Pierre • MOSCOVICI Pierre • MOUCHART Claude • MUTIN Marie-Thérèse • NALLET Henri • NAVARRO Robert • NEIERTZ Véronique • NEUGNOT Michel • NEUMANN Jean-Pierre • NEUMULLER Michel • PADOVANI Fabienne • PASSERIEUX Régis • PAULANGEVIN George • PEILLON Vincent • PERCHERON Daniel • PEREZ Jean-Claude • PERY Nicole • PETITDEMANGE Jean-Claude • PHILIPPE Jean-Pierre • PIERRET Christian • POIGNANT Bernard • POIRIER Géraldine • PONDIVEN Michel • POPEREN Jean • POUYETO Josy • PRADEN René • PRIOTTO Christine • PUJOL Christine • QUILES Paul • RANGER Michel • RATTO Sonia • REBSAMEN François • RICARRE René • RICHARD Alain • RICHARD Alain • ROBERT Christine • ROCARD Michel • RODET Alain • ROGER Gilbert • ROGER-MACHART Jacques • ROMAN Bernard • ROSMINI Frédéric • ROSSIGNOL Laurence • ROUDY Yvette • ROULLET Dominique • ROUQUET René • ROYAL Ségolène • RUIZ André • SABBAN Michèle • SAFAR Jérôme • SAPIN Michel • SEGAUD Jean-Claude • SELIGMANN Françoise • SEVE Patrick • SIMONIAN Edouard • SOLTANI Nariman • SOULAGE Bernard • SOULAGE François • SPLINGARD Régine • STIEVENARD Gisèle • STRAUSS-KAHN Dominique • SUAREZ Jean-Luc • SUEUR Jean-Pierre • TANGUY Alain • TASCA Catherine • TELLIER Laurent • THIAIS Olivier • THOMAS Isabelle • TODESCHINI Jean-Marc • TOUVET Roger • VAILLANT Daniel • VALLINI André • VALLS Manuel • VAUGRENARD Yannick • VAUZELLE Michel • VERGNIER Michel • VIDAL Pierre • VIDALIES Alain • VIGOT Michel • VIOLLET Jean-Claude • VORMUS Sylvie • WEBER Henri • WEYGAND Lucien •

## Liste complémentaire

AUERBACHER Elisabeth • BAGLIN Annie • BARRAU Alain • BERTHOLLET Henri • BICHAT Jean-Marcel • BIES Frédéric • BLAT Jean-Pierre • BOBHOT David • BOCKEL Jean-Marie • BONVALOT Denis • BOUQUET Jean-Pierre • BOURCIER Frédéric • BOURZAI Bernadette • BOUTIH Malek • BRIAND Serge • BRUNEAU-ROUTIER Marianne • CARLAT Paul • CARLE Françoise • CARREIRAS Joël • CARROY Yves • CASANOVA Odette • CASTAGNOU Pierre • CASTEX Françoise • COFFINEAU Michel • COHEN-SOLAL Lyne • CORDERIE Philippe • CREMILLIEUX Joël • CROMBECQUE Yann • DESHAYES Hervé • DOLEZ Marc • DOLLO Yves • DUBEAU Claude • DUMONT

Laurence • FAJNZILBERG Roger • FALCONE Martine • FAVRE Jérôme • FEIDT Nicole • FILLOLA Daniel • FLAMBARD Jacques • GAILLARD Jacques • GALLET Bertrand • GATEL Jean • GEISMAR Alain • GERMAIN Jean • GHEBALI Eric • GIBON Valérie • GIRAUD Jean-Paul • GRANDBASTIEN Jean-François • GUERRIN Jocelyne • GUY-QUINT Catherine • HABIB David • HERVO Frédéric • IBANEZ Claude • JARNAC Guy • JAUREGUY Marie-Thérèse • KERLAN Marie-France • LABAZEE Georges • LACOMBE Mireille • LAGRAVE Renaud • LAHAYE Jacques • LAURENT Claudine • LE GOFF Jean-Emmanuel • LECORNE Philippe • LETOURNEUX Geneviève • LEVIN Valérie • LEVITA Max • LION Jean • LOIDI Robert • MABRUT Catherine •

MADEC Roger • MALANDAIN Guy • MANDON Thierry • MARTEL Georges • MATHIEU Michel • MATRINGE Michèle • MIRAUCHAUX Christine • MONTCHARMONT Gabriel • MOUTTET Jean-François • NALLET Jean-François • ORSET André • PETIT Maryvonne • PICARD Catherine • PLANCHOU Jean-Paul • POYET Marie-Françoise • PRIVAL Didier • RIMAREIX Gaston • ROLLOT Jean-Michel • ROUILLON Christophe • ROUSSET Alain • SAINTEMARIE Michel • SALVATOR Jacques • SAMMAN Thaima • SBRUGNERA Eliane • SOUCHON René • SUTOUR Simon • TROEL Thierry • VADEPIED Guy • VALLIER Frédéric • VICTORIA Pierre • YAMGNANE Kofi • VIALLOU Jean-Baptiste • MOTTARD Patrick

## Premiers fédéraux

01 - MAZUIR Rachel - 02 - CRINON Philippe - 03 - MALLOT Jean - 04 - BARRAS René - 05 - FAGES Jean-Claude - 06 - CUTURELLO Paul - 07 - JOUVENCEL Pierre - 08 - BAUCHARD Lucien - 09 - BEL Jean-Pierre - 10 - FOURNIER Yves - 11 - PEREZ Jean-Claude - 12 - BLAISE Michel - 13 - BERNARDINI François - 14 - PONDAVEN Michel - 15 - TELLIER Laurent - 16 - VIOLLET Jean-Claude - 17 - BEIX Roland - 18 - BARBIN Claudine - 19 - DARMENGEAT Jean-Claude - 20 A - (\*) - 20 B - CROCE Laurent - 21 - NEUGNOT Michel - 22 - BREMONT Michel - 23 - VERGNIER Michel - 24 - BLONDEL Gérard - 25 - DAHOUI Yves-Michel - 26 - GUILLAUME Didier - 27 - RANGER Michel - 28 - HESSEL Birgitta - 29 - CUILLANDRE François - 30 - FABRE-PUJOL Alain - 31 - AUBAN Bertrand - 32 - ESPIAU Jean-Pierre - 33 - ANZIANI Alain - 34 - NAVARRO Robert - 35 - DU CHALLARD Jean-Claude - 36 - ROULET Dominique - 37 - GILLES Jean-Patrick - 38 - VALLINI André - 39 - TOUVET Roger - 40 - GOYHENEIX Joël - 41 - FELARD Jean-Philippe - 42 - LINDEPERG Gérard - 43 - CHANON Georges - 44 - VAUGRENARD Yannick - 45 - GAILLARD Gilles - 46 -

FONTANEL Alain - 47 - GUERARD Jean - 48 - BERTRAND Alain - 49 - GALESNES Isabelle - 50 - VIGOT Michel - 51 - LAVAL Jean-Claude - 52 - LEROUX Henri - 53 - (\*) - 54 - LE DEAUT Jean-Yves - 55 - (\*) - 56 - TANGUY Alain - 57 - TODESCHINI Jean-Marc - 58 - GORSE Gaëtan - 59 - ROMAN Bernard - 60 - BERNARD LUNEAU Serge - 61 - JOURDAIN Bernard - 62 - PERCHERON Daniel - 63 - HENRI MARTIN Catherine - 64 - JOACHIM Philippe - 65 - FORGUES Pierre - 66 - BOURQUIN Christian - 67 - PETITDEMANGE Jean-Claude - 68 - LEONETTI Antoine - 70 - BERTRAND Laurent - 71 - SEGAUD Jean-Claude - 72 - DELPECH Patrick - 73 - SIMONIAN Edouard - 74 - GANNAZ Fernand - 75 - LE GUEN Jean-Marie - 76 - LE VERN Alain - 77 - BODIN Yannick - 78 - Richard Alain - 79 - ROYAL Ségolène - 80 - CARDON Didier - 81 - SUAREZ Jean-Luc - 82 - MOUCHARD Claude - 83 - Martin Christine - 84 - LEONARD Yves - 85 - BERLAND Jean-Louis - 86 - CLAEYS Alain - 87 - DUPIN Bernard - 88 - MOINEAUX Jean-Pierre - 89 - ALCANTARA Barthélémy - 90 - ACKERMANN Yves - 91 - LARA François - 92 - GOUREVITCH Elisabeth - 93 - MERY Serge - 94 - ROUQUET René - 95 - VALLS Manuel - 971 - LOUISOR Georges - 972 (\*) - 973 - (\*) - 974 - FRUTEAU Jean-Claude - 976 - (\*)

(\*) Résultats non parvenus

Les listes des membres de la Commission nationale des conflits et de la commission de contrôle financier seront publiées ultérieurement ainsi que la liste des délégués nationaux.

### Election du Premier secrétaire

## RÉSULTAT DU VOTE

Inscrits : 560  
Votants : 515  
Blancs et nuls : 64

**Henri EMMANUELLI a obtenu : 451 voix, soit 87,57 % des suffrages.**

Avec 54,1%, soit près de 61 000 militants, la participation au congrès de Liévin a été supérieure à celle des congrès de l'Arche, de Bordeaux et du Bourget. La motion 1 a recueilli 92,15% des suffrages, soit 188 sièges au conseil national. La motion 2 a recueilli 7,85% des suffrages, soit 16 sièges.